

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

santé Question écrite n° 3002

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur le nombre croissant de personnes touchées par le virus du sida dans les départements d'outre-mer. En effet, les DOM sont sept fois plus touchés par le VIH que la métropole, la Guyane étant le département le plus concerné. Le Conseil national du sida note une nette reprise de l'infection depuis 2000, reprise qui peut être expliquée par un nombre croissant de personnes non dépistées ou dépistées et non traitées (7 % des personnes atteintes du sida sont traitées en Martinique, 14 % à la Réunion et 16 % en Guadeloupe). Aussi, elle lui demande si elle entend étendre la politique générale d'éducation à la santé et à la sexualité dans les DOM et si elle entend mettre en place des programmes de coopération avec les pays limitrophes dans la lutte contre le sida.

Données clés

Auteur : Mme Bérengère Poletti

Circonscription: Ardennes (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 3002

Rubrique: Outre-mer

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire: Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 août 2007, page 5243 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)